L'essentiel de Sonnay avril 2024



L'édito du Maire

Madame, Monsieur, chers habitants,

Comme chaque année au mois d'avril, le vote du budget retient l'attention du conseil municipal. Avant que vous en voyiez les grandes lignes dans les pages suivantes, je souhaitais vous dire que c'est toujours un exercice difficile et qu'il nous faut trouver le juste équilibre entre les dépenses de fonctionnement et celles d'investissement avec un budget de plus en plus contraint. Vous le savez, les recettes de la commune sont composées de 3 grands postes, la Dotation Globale de Fonctionnement, l'Attribution de Compensation versée par la Communauté de Communes EBeR et les taxes foncières perçues auprès de vous, habitants et sociétés domiciliés sur la commune. Le poste le plus important des dépenses est la masse salariale qui sera cette année proche de 50% de nos recettes.

Nous mettons tout en œuvre pour contenir l'ensemble des dépenses mais nous subissons aussi comme vous l'augmentation des charges, pour exemple le coût de nos dépenses d'électricité augmentera de près de 50 % malgré les efforts faits et l'accompagnement par le TE38, le syndicat d'énergie de l'Isère.

Nous nous devons aussi de construire notre commune de demain et de réaliser les investissements nécessaires à l'amélioration du cadre de vie général de notre village.

Cette année verra la fin des travaux au stade, freinée par la météo et quelques imprévus, des travaux du cimetière avec le déplacement du monument aux morts. Le travail sur la zone Giraud avance : nous avons sélectionné un aménageur que nous vous présenterons dans les mois qui viennent. Ce dossier a été retardé par la crise immobilière actuelle et nous ne souhaitons pas céder à la pression des prix pour réaliser des aménagements qui ne nous donneraient pas satisfaction et ne seraient pas en adéquation avec tout le travail déjà réalisé lors de rencontres avec vous lors du mandat précédent.

Vous trouverez dans les pages suivantes le budget 2024 avec les informations nécessaires à sa compréhension. Le conseil municipal et moi-même restons à votre écoute et à votre disposition pour répondre à vos questions

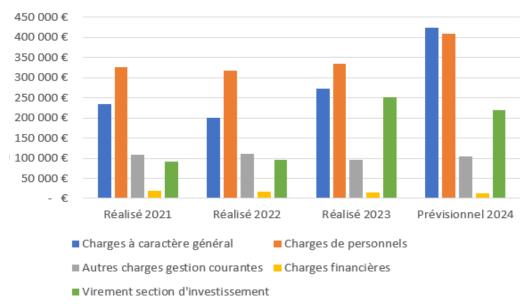
Nous vous souhaitons de profiter des premiers beaux jours accompagnés de vos proches et amis.

Claude Lhermet

Budget communal : dépenses de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement

Réalisé 2021	Réalisé 2022	Réalisé 2023	Prévisionnel 2024
234 235 €	200 006 €	273 248 €	424 677 €
326 965 €	317 965 €	334 870 €	410 000 €
109 025 €	110 056 €	95 772 €	105 150 €
18 353 €	16 648 €	14 925 €	13 500 €
92 182 €	96 669 €	251 000 €	220 000 €
	234 235 € 326 965 € 109 025 € 18 353 €	234 235 € 200 006 € 326 965 € 317 965 € 109 025 € 110 056 € 18 353 € 16 648 €	234 235 € 200 006 € 273 248 € 326 965 € 317 965 € 334 870 € 109 025 € 110 056 € 95 772 € 18 353 € 16 648 € 14 925 €



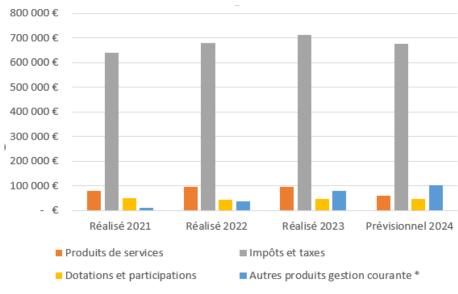
Le budget prévisionnel 2024 de fonctionnement s'équilibre à 885 423€ non compris l'excédent reporté de 307 423€ en augmentation de 70 000€ par rapport à l'année 2023.

Si nous faisons le bilan depuis 2021, l'augmentation des recettes est d'environ 100 000€ pour une augmentation des dépenses d'environ 140 000€. L'inflation constatée ces dernières années ainsi que l'augmentation des charges salariales décidée par l'état ou la collectivité influent fortement sur le budget 2024 et viennent réduire nos marges de manœuvre. La masse salariale comprend non seulement l'augmentation des points d'indice mais aussi l'embauche d'un collaborateur au service technique pour faire face au surplus de travail jusque là souvent compensé par notre adjoint M. Yvon Blondon; cette situation ne pouvait durer, il nous fallait trouver une solution pérenne. Le coût de l'énergie fait également un bond de près de 50%, mais nous espérons qu'il pourra être en partie compensé par les travaux réalisés sur l'éclairage public, puisque dès cette année nous serons équipés de leds pour presque la totalité du village. Nous avons aussi travaillé pour économiser sur les photocopieurs, ce qui apportera dès 2025 une économie annuelle supérieure à 4000€.

Budget communal: recettes de fonctionnement - investissement

	Recettes de fonctionnement				
	Réalisé 2021	Réalisé 2022	Réalisé 2023	Prévisionnel 2024	
Produits de services	80 413 €	94 581 €	95 189 €	59 720 €	
Impôts et taxes	640 733 €	678 898 €	713 726 €	676 620 €	
Dotations et participa-	50 471 €	42 706 €	47 748 €	46 000 €	
Autres produits gestion	8 718 €	37 140 €	80 025 €	102 800 €	

^{*} Les produits exceptionnels sont intégrés sur le chapitre "autres produits gestion courante" (issus par exemple de vente de terrain par la commune).



Les recettes de fonctionnement sont inférieures à la moyenne nationale, ce qui est dû essentiellement à la base fiscale plus faible du fait de la stagnation de l'habitat et de l'absence d'une zone artisanale qui nous permettrait de développer notre commune. Les dotations de l'État, en légère augmentation cette année après une baisse continuelle sur les 10 dernières années, sont de

39 000€ soit moins de 5% du budget global. L'aménagement du tènement Giraud ainsi que le travail réalisé sur le PLUI pour l'accueil de nouveaux habitants, services ou entreprises, ainsi que l'arrivée à terme d'emprunts devraient nous permettre d'améliorer notre situation financière.

Investissement: L'achèvement des différents travaux commencés en 2023 et les dépenses liées à ces réalisations seront les principaux postes de dépenses. Les aires de jeux de la plaine des sports seront livrées au public avant l'été et l'aménagement du cimetière à l'automne. Ces investissements nécessaires représentent une charge financière globale de 600 000€ assurée par la commune à hauteur de 50%, par les subventions de l'État, de la région, du département et la Communauté de communes EBeR pour le complément. Après achèvement, vous trouverez dans votre essentiel les détails de ces dépenses.

Rappel: inscriptions pour l'année scolaire 2024-2025: Les parents qui n'auraient pas encore inscrit leurs enfants à l'école publique communale pour la rentrée de septembre 2024 doivent le faire au plus tôt. Merci de téléphoner à l'école au 04.74.84.00.51 pour une prise de rendez-vous, de préférence sur le temps de midi ou le lundi. Documents à présenter : livret de famille, un carnet de santé, et s'il s'agit d'un changement d'école pour un enfant déjà scolarisé, un certificat de radiation.

Vie de la commune

Cimetière: le mur d'enceinte de l'extension, avec doublage de soutènement du mur sud de la partie ancienne est presque achevé, il manque encore l'enduit de finition. L'entrée sur le parking et les abords ont été aménagés. Coût du chantier: environ 100 000 €. Il reste encore à déplacer le monument aux morts dans cet espace, transfert un peu délicat mais plus facile avec les engins modernes que lors de son installation il y a maintenant plus de 100 ans.





Stade: Avec la fin de la période pluvieuse, les travaux peuvent reprendre pour les finitions: Des arbres déjà grands sont en place, l'engazonnement du terrain de football est en

cours, le sol du terrain de basket va être terminé ainsi que des finitions sur les allées. Le permis de construire a été déposé pour les ombrières dont la construction devrait être achevée en fin d'année.

Salle des fêtes: Le plafond a été abaissé et refait totalement, ce qui rend la salle plus lumineuse et limite également les frais de chauffage. Des blocs d'éclairage leds ont remplacé les néons énergivores. Ces travaux s'ajoutent à la réfection des toilettes par le personnel municipal.



Un peu de civisme...

Avec le printemps, l'entretien des jardins reprend. Nous vous rappelons les horaires de tonte et d'utilisation d'engins bruyants de bricolage :

- les jours ouvrables de 7h à 12h et de 14h à 19h30
- le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

En dehors de ces horaires, vous pouvez utiliser à volonté les outils manuels!

A signaler aussi qu'il n'est pas normal de jeter de votre voiture des mégots et cigarettes non éteintes, les canettes vides, les emballages d'une marque bien connue de hamburgers, les tickets à gratter perdants : les employés ou bénévoles qui nettoient le bord des routes vous en seront reconnaissants.

Enfin, la médisance et les commérages sont une forme d'incivilité très désagréable. A la mairie, nous n'apprécions pas les lettres anonymes écrites par ceux qui n'ont pas le courage de leurs opinions : si vous avez un problème de voisinage, venez donc nous en parler!

Vie de la commune

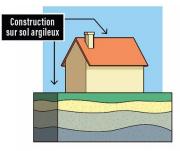
Opération Village propre

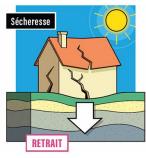
Un petit groupe d'une dizaine de personnes s'est retrouvé le samedi matin 23 mars pour le nettoyage des bords de route. Cette action organisée avec le centre social s'est déroulée le même jour dans les communes voisines d'Agnin, Anjou et Bougé-Chambalud.

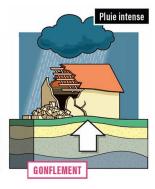
L'après-midi des ateliers ont eu lieu en salle des Sorbières sur le thème de la biodiversité, puis la projection du film « 2040 » a réuni une trentaine de personnes à la médiathèque.



Retrait et gonflement des argiles







Notre commune est située sur les plans de risques comme une zone de retrait et de gonflement des argiles. Ce phénomène est accentué par le dérèglement climatique. Pour que d'éventuels travaux soient pris en charge, il

faut la reconnaissance par les services de l'État de l'existence de ce phénomène sur les bâtiments publics ou privés. Les particuliers qui ont constaté par exemple des fissures récentes sur les façades ou des affaissements doivent faire parvenir en mairie, sur papier libre, le descriptif daté des constatations que vous avez faites accompagné de photos des dommages : ce dossier pourra nous permettre en cas d'aggravation du phénomène de préparer une action en vue d'obtenir une prise en charge de travaux par les assurances après décision de l'État. Cela risque d'être long, mais nous vous invitons à vous manifester si vous êtes concernés.

Lutte contre le frelon à pattes jaunes, « asiatique » : Ce frelon ne doit pas être confondu avec le frelon européen qui n'est ni invasif, ni prédateur des abeilles. Il est important de le piéger au



printemps de façon préventive, surtout près des ruches pour capturer les reines fondatrices et éviter la prolifération des colonies. Les pièges du commerce sont nombreux, le prix n'est pas un gage d'efficacité. Les petits insectes doivent pouvoir en ressortir facilement, les trous d'entrée doivent être inférieurs à 10 mm pour limiter la capture des frelons européens. Les nids primaires très petits construits par la reine doivent être détruits. Prenez des précautions! Pour les très gros nids secondaires, les déclarer sur le site GDSA 38 ou signalez-le en mairie où on vous conseillera. www.frelonsasiatiques.fr

Sapeurs pompiers d'Agnin

L'année 2024 a débuté par notre traditionnelle Sainte Barbe le 3 février. C'est l'occasion de présenter et de remercier l'ensemble de l'effectif, de détailler les chiffres de l'année 2023 à la population mais aussi aux élus et représentants du SDIS 38. La caserne d'Agnin compte 29 sapeurs -pompiers volontaires, six femmes et vingt trois hommes. La campagne de recrutement a permis trois candidatures en période de test avant de valider leur engagement. Nous remercions encore notre effectif pour tous les efforts dans l'implication et la disponibilité. En 2023, nous avons réalisé 374 interventions. Nous restons sur le nombre record de l'année dernière, avec une augmentation sur notre secteur de premier appel : Sonnay – Anjou – Agnin. Le secours aux personnes reste majoritaire avec 284 interventions, suivi des accidents de la circulation (34), des incendies (32) et des opérations diverses (22).

En cette année 2023, l'adjudante Stéphanie De Brincat a remplacé le lieutenant Julien Bourson en qualité d'adjointe au chef de caserne. Nous saluons aussi l'arrivée du capitaine Christophe Parnet, en tant que nouveau chef de centre du pays roussillonnais et chef de la caserne du Péage-de-Roussillon. Lors de la passation de commandement le 2 février, six pompiers d'Agnin ont été mis à l'honneur en recevant des médailles pour acte de courage et de dévouement, et lettres de félicitation du Préfet de l'Isère. Ils étaient intervenus en premier équipage lors des opérations de secours de la péniche Le Pampéro à Sablons en février 2020. Bravo à vous pour votre courage : Cédric Giraud, Nicolas Janin, Stéphanie de Brincat, Jean-Côme Guérin, Anaïs Bellet, et David Groleat. Au nom de l'Amicale, notre président Alexis Lonechatirath, remercie l'ensemble de la population pour ses gestes et son accueil lors de la tournée des calendriers. Merci aussi aux entreprises locales pour leur aide au financement par l'achat d'encarts publicitaires.

Libre expression

C'est pas Versailles ici!

Notre billet d'humeur revient quelques mois en arrière. Comme nous, vous aurez sans doute constaté que sur la fin d'année 2023, de nombreuses décorations lumineuses ornaient la mairie, tandis que le reste du village en était totalement dépourvu.

On peut supposer qu'il s'agissait d'une intention louable de réduction des consommations énergétiques. Hélas, on ne peut effectivement que supposer, car ce choix n'a jamais été abordé en conseil municipal, comme un certain nombre d'autres. Nous vous laisserons consulter les procès verbaux ...

Aussi, le titre de notre article ne fait pas tant référence à la célèbre publicité qu'à l'état d'esprit que cela reflète : un palais qui brille de mille feux et le peuple dans l'ombre. Cela ne vous rappelle rien ?

A bon entendeur.

Nathalie Chanaux, Frédéric Finand

Souvenir

Aimée Flavin née Fombonne, doyenne du village nous a quittés le 24 janvier 2024 à 98 ans. Née le 12 juillet 1925 à Sonnay elle a grandi dans son village en milieu rural. Elle a épousé Georges Flavin, de Sonnay également, avec qui elle aurait pu fêter cette année ses 70 ans de mariage. Mère au foyer, elle a élevé ses 3 enfants, puis elle a été l'heureuse grand-mère de 6 petits-enfants et de 5 arrière-petits-enfants.



Vie associative

Le club "Le Temps de Vivre" a organisé le dimanche 10 mars son traditionnel concours de loto à la salle des fêtes, doté de nombreux lots, le 1er étant un bon d'achat de 400 euros.

L'installation à la salle des fêtes a eu lieu le samedi après-midi et le dimanche matin avec la participation de membres du club. Ce concours a vu la participation de nombreux joueurs et s'est déroulé dans une excellente ambiance.

Le club adresse ses plus vifs remerciements aux donateurs de lots et dons, à savoir les commerçants et artisans locaux ainsi que les adhérents du club. Un grand merci aussi aux conscrits pour leur aide précieuse tout au long de l'après-midi, pour le contrôle des "quines" et l'aide au rangement de tout le matériel notamment les tables et les chaises.

Sonnay Actions Culturelles et Sportives

Nous vous invitons à la Fête de la musique qui aura lieu le 22 juin à partir de 19h dans les jardins de la Mairie. Au programme cette année, Bob Solo, chanteur guitariste, nous proposera son programme 100% chansons françaises : Gainsbourg, Hallyday, Mitchell, Dutronc, Louise Attaque, Bashung ...

Ensuite, ce sera, au tour de D-CAD, "des choses à dire" d'investir la scène. Ce trio power Rock Français, composé de Ludo à la guitare et au chant, Yannos à la basse et Régis à la batterie, navigue entre différents courants mélodiques et rythmiques toujours portés par du gros son, des textes en français, sensés et originaux, parfois survoltés, toujours engagés ou empreints d'émotion." (source FB).

Enfin, ce sera le tour de Synapse, habitué de la scène sonnayarde, ce groupe travaille des reprises blues rock anglais et français.



On retrouvera Linda au saxo et au chant, Antoine à la guitare, Willy à la batterie, Christophe à la basse et Lucas à la guitare et au chant.

Il y aura comme chaque année, une buvette et de la petite restauration.

Habitant-e-s de Sonnay, si vous souhaitez vous investir le temps d'une journée, d'une demi-journée ou ne serait-ce qu'une heure ou deux dans l'organisation de cette manifestation, votre aide nous sera précieuse. N'hésitez pas à vous manifester auprès de Sandrine via la page facebook de l'association ou par téléphone au 06.87.06.30.64.

Vie associative



Chaque habitant du village va recevoir dans sa boîte aux lettres les informations concernant le marché et pour commander s'il le souhaite le repas sur place ou à emporter.



L'association « Son et gamme » de Sonnay a soldé ses comptes après sa dissolution par des dons à quatre associations du village :

- 2000 € au Sou des écoles qui devraient bien contribuer au budget de la prochaine classe verte
- 2000 € à l'association « Envie de grandir » pour les soins de Mathéo
- 400 € au centre social intercommunal « Au Fil De Lambre »
- le solde de 484,75 € au clocher de Sonnay. Les chèques ont été remis à la mairie en présence du maire Claude Lhermet.

Fondée en 1971 par Jean Flasseur, la chorale aurait pu fêter ses 50 ans si le Covid ne lui avait pas porté un coup fatal.

Les associations sauront faire bon usage de ces sommes pour leurs œuvres et adhérents.

Conférence sur le décodage biologique des symptômes par Hédi Zammouri vendredi 7 juin 2024 à 20h30 salle des Sorbières Sonnay

Le décodage biologique est une approche de la santé complémentaire aux pratiques médicales conventionnelles. Depuis plus de 20 ans, il a pour objectif d'accompagner le patient dans la recherche du sens de son symptôme afin de s'en libérer.



Selon les travaux des docteurs Béchamp, Hamer et Scohy, la vie ne nous en veut jamais. Bien au contraire, le cerveau ne connaît que la survie et la maladie est une réponse précise à un besoin biologique non satisfait (besoin de contact, de respirer, de digérer.....) Apprendre à décoder nos maux serait donc le premier pas vers un changement de paradigme où tout est au service du vivant!

Hédi Zammouri est docteur en Sciences Humaines et Sociales, diplômé en Sciences Historiques, Philologiques et Religieuses, instructeur en Gyrokinesis et formé à la bioénergie, thérapeute formé à l'accompagnement somato psycho spirituel. Ces propos seront illustrés par des cas concrets de consultants issus de son cabinet.



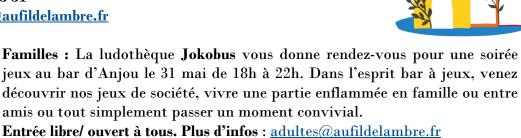
Centre social Au Fil De Lambre

Assemblée Générale le 24 mai à à partir de 18h30 à La Passerelle à Bougé-Chambalud.

Pour agir localement et avoir plus d'informations : Au Fil de Lambre

Tél: 04 74 79 43 51

Mail: accueil@aufildelambre.fr



Le Centre de loisirs : Les vacances d'été :

L'accueil de loisirs aura lieu à l'école d'Anjou du 8 juillet au 2 août.

Du mardi au vendredi de 7h45 à 18h30.

Modalités d'inscription:

Les inscriptions en ligne via votre Espace Famille I-Noé.

Rappel: inscription obligatoire au bureau du Centre Social s'il s'agit d'une première fois.



Concert, le 17 mai à 20h30 avec le trio Nazani à l'Eglise de Sonnay Tarif libre et conscient. Réservation conseillée.

TROIS artistes, TROIS personnalités, TROIS histoires de vie, TROIS voix travaillées par de longues années d'études et de pratiques dans TROIS grandes écoles de chant du monde : les écoles d'Arménie, de Russie et d'Ukraine.

Ces chanteuses, musiciennes, musicologues, se sont rassemblées dans un objectif musical commun: permettre à toutes et tous de découvrir et ressentir l'émotion transmise depuis des siècles par la musique arménienne.

Ce trio, formé par ces discrètes mais ambitieuses femmes artistes, crée bien plus que la réunion de leurs trois magnifiques voix, qu'elles savent mettre au service de la musique arménienne, il est UNE voix unique, vibrante, polyphonique:

« NAZANI »!



Exposition de la sculptrice

Hélène Hugonot du 15 au 16 juin à la Tour d'Anjou : travail du verre et de la pâte de verre tout en transparence : totems, tableaux à thèmes et luminaires.



Calendrier : manifestations de mai à juillet

Vendredi 3 mai - 20h	L'ORON	Cinéma L'Oron	Projection du film « Madame Hoffmann » puis échange avec les soignants de l'hôpital Luzy- Dufeillant
Samedi 4 mai de 9h30à 12h	Médiathèque Sonnay	Atelier carpes koï volantes	Pour fêter les enfants comme au Japon, atelier papier à partir de 8 ans - matériel fourni
Mercredi 8 mai - 11h Place de l'église	Mairie et Fnaca	Monument aux morts 11h30	Commémoration de la Victoire du 8 mai 1945
Samedi 11 mai-14h	Amicale boules Anjou-Sonnay	Stade de Sonnay	14h Challenge Sébastien Perney - Repas sur inscription au 06 82 18 79 40 /06.37.79.78.18
Samedi 11 et dimanche 12 mai	Conscrits	Place - salle des fêtes	Vogue annuelle - bal le samedi 11 mai soir Tournée des brioches sur le week end
Vendredi 17 mai 20h30	DéCLIC Collectif Culturel	Eglise de Sonnay	Trio Nazani : musique traditionnelle d'Arménie Sur réservation - tarif libre
Vendredi 24 mai - 18h 30	Au fil de Lambre	La Passerelle Bougé-Ch.	Assemblée générale du centre social au Fil De Lambre
Vendredi 24 mai De 17h 30 à 21h	SUNMAP	Place de la Mairie	Marché de producteurs et créateurs - anima- tions - espace jeu enfants A 19h danse avec le groupe Zone Ten Au profit de l'association « Envie de grandir »
Vendredi 31 mai de 18h à 22h	JOKOBUS	Bar d'Anjou	Soirée jeux conviviale, pour tous
Samedi 1er juin de 14h à 17h	Médiathèque Sonnay	Jardin de la Mai- rie et salle des Sorbières	Fête BD du réseau ECuMe - les pouvoirs des super-héros : ateliers, jeux, prix Fun en bulles de la BD jeunesse - à partir de 8 ans
Dimanche 2 juin journée Vendredi 14 juin 18h Vendredi 28 juin 18h	Amicale boule An- jou Sonnay	Stade de Sonnay	3 concours officiels
Vendredi 7 juin	LA VOIE DU BAMBOU	Salle des Sor- bières	Conférence : Le décodage biologique des symp- tômes
Dimanche 9 juin Journée	Mairie	Mairie	Elections européennes
Samedi 15 juin à 18h	Danie _{Te plaine enlante}	Salle Jean Ferrat St Rambert	Gala de danse annuel des 270 élèves de la Danse de la Plaine Entente
Samedi 15 et dimanche 16 juin	DéCLIC Collectif Culturel	Tour d'Anjou	Exposition de l'artiste Hélène Hugonot Sculptures sur verre- entrée libre
Samedi 22 juin à partir de 19h Fête de la musique	Sac	Jardin et place de la mairie	3 groupes, voir le détail page 7 Buvette et petite restauration
Vendredi 28 juin après la classe	SONVAP	Terrain de sport de l'école	Représentation par les enfants, stands, tirage de la tombola. Paella sur réservation
A partir du 14 juillet	Médiathèque Sannay	Horaires d'été	Ouverture le mercredi de 17h à 19h et le same- di de 10h à 12h - Permanence du vendredi sup- primée jusqu'au 13 septembre inclus.
Dimanche 28 juillet	Amicale boules Anjou-Sonnay	Stade	Concours journée, repas de fin de saison sur inscription 06 82 18 79 40 / 06.37.79.78.18
	-	-	•